

**PROCÈS-VERBAL  
DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE DU 7 NOVEMBRE  
TENU LE 22 NOVEMBRE 2016**

Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du mois de novembre du conseil de la municipalité de Saint-Bonaventure, tenu le mardi 22 novembre 2016 à 19h00, dans la salle municipale, sous la présidence de Félicien Cardin, maire.

Sont aussi présents, les conseillers Gilles Forcier, Raymond Paulhus, Gabriel Cheeney, Marie-Josée Campagna et Guy Lavoie, ainsi que Claire Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Monsieur le conseiller Keven Trinqué est absent.

**Quorum**

Les membres du Conseil formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée.

**16-11-29 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

16-11-29 Il est proposé par monsieur le conseiller Gabriel Cheeney et unanimement résolu par les conseillers présents :

- d'adopter l'ordre du jour tel que lu tout en laissant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

ADOPTÉE

**DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE ET ÉTAT COMPARATIF**

La secrétaire-trésorière dépose le rapport budgétaire au 31 octobre 2016 qui se compose d'un état comparatif des résultats à la même date l'an dernier, de l'estimation des revenus et dépenses au 31 décembre 2016 ainsi que le cumulatif estimé au 31 décembre 2016.

**DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE**

Monsieur Félicien Cardin procède à la lecture du rapport du maire sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Bonaventure.

**AVIS DE MOTION, RÉGL. TAXATION FOURCHE J-PAUL BR#4 ET #5**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Guy Lavoie à l'effet que le règlement de taxation pour les travaux effectués dans le cours d'eau Fourche à Jean-Paul, branches #4 et #5 sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance, avec dispense de lecture.

**16-11-30 SUSPENSION DE LA SÉANCE POUR ÉTUDE D'UNE OFFRE**

16-11-30 Il est unanimement résolu par les conseillers présents :

- de suspendre la séance pour une dizaine de minutes le temps d'étudier une offre de la Caisse Desjardins de Drummondville

ADOPTÉE

LA SÉANCE REPREND À 19H30

**16-11-31 ACCEPTATION PROMESSE VENTE AVEC MODIFICATIONS**

Considérant que la Caisse Desjardins de Drummondville a présenté une promesse de vente pour son immeuble situé au 1155 rue Principale à Saint-Bonaventure;

Considérant que pour être acceptée, quelques modifications doivent y être apportées;

16-11-31 Il est proposé par monsieur le conseiller Gabriel Cheeney et unanimement résolu par les conseillers présents :

- d'accepter la promesse de vente proposée par la Caisse Desjardins de Drummondville concernant l'immeuble situé au 1155 rue Principale à Saint-Bonaventure et d'en autoriser la signature, avec les modifications suivantes :
  - la durée du bail sera d'une durée de cinq (5) ans (renouvelable) et le loyer est fixé à 3 600 \$ par année, payable en un (1) versement de 18 000 \$ à la signature du contrat de vente;
  - tout le mobilier et les équipements resteront en place et seront inclus à titre gracieux dans la transaction de vente;
  - sous réserve et à cause des conditions prévues dans la promesse, la signature de l'acte de vente sera autorisée lors de la séance ordinaire du conseil le 6 février 2017 et celle-ci pourra avoir lieu devant notaire dès le 7 février 2017;

ADOPTÉE

**16-11-32 CONDITION POUR LA SIGNATURE DE L'ACTE DE VENTE**

16-11-32 Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Forcier et unanimement résolu par les conseillers présents :

- d'exiger l'engagement écrit de la Caisse Desjardins de Drummondville à verser à la Municipalité de Saint-Bonaventure un montant de 50 000 \$ dès la signature du contrat avec l'entrepreneur chargé de procéder aux travaux d'agrandissement de la bibliothèque, cet engagement devant être fourni avant la signature de l'acte de vente mentionné à la résolution 16-11-32 et faisant partie des conditions pour la signature dudit acte;
- la Municipalité procédera à l'achat du 1155 rue Principale dans le délai prévu, peu importe s'il serait trop tôt à ce moment pour savoir si le projet de la bibliothèque se réalisera ou non.

ADOPTÉE

**16-11-33 MANDAT À PELLETIER DEMERS ARCHITECTE**

16-11-33 Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Lavoie et unanimement résolu par les conseillers présents :

- de mandater la firme d'architectes Pelletier Demers pour procéder aux esquisses et estimés des modifications à apporter pour la relocalisation des bureaux municipaux dans l'immeuble du 1155 rue Principale, en tenant compte des travaux que la Caisse Desjardins de Drummondville doit réaliser pour se conformer aux normes de sécurité pour conserver son comptoir de service.
- de financer cette dépense par le surplus accumulé.

ADOPTÉE

16-11-34 **16-11-34 DEMANDE AU FONDS D'AIDE DESJARDINS, BIBLIOTHÈQUE**  
Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Paulhus et unanimement résolu par les conseillers présents :

➤ d'autoriser madame Claire Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière à déposer une demande d'aide financière au montant de 50 000 \$ dans le cadre du Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse Desjardins de Drummondville pour le projet d'agrandissement de la bibliothèque municipale aussitôt que les documents (plans et coûts) du projet seront disponibles.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS, 19H42 À 19H50

16-11-35 **16-11-35 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**  
Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Paulhus et unanimement résolu par les conseillers présents :

➤ de lever cette assemblée.

ADOPTÉE

À 19h51, la séance est close.

---

Félicien Cardin, maire

---

Claire Côté, dir. gén./secrétaire-trés.

Par la présente, je certifie qu'il y a ou il y aura des crédits disponibles au poste budgétaire affecté par la résolution numéro 16-11-33.

---

Claire Côté, secrétaire-trésorière

